



CONTEXTE

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Le bilan de compétences a été défini légalement en 1991 et actualisé par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel – décret du 28 décembre 2018 n°2018-1330.

Le bilan comporte 3 phases : phase préliminaire, phase d'investigation, phase de conclusions. Il se pratique dans le respect du code de déontologie de la profession, garantissant la confidentialité absolue, le respect, la bienveillance.



Conformément à la loi qui régit le Bilan de Compétences, l'ensemble des documents relatifs au Bilan de Compétences sera conservé pendant un an après la fin de votre parcours.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le bilan de compétences permet un temps de réflexion et d'action, c'est l'occasion pour vous de repérer, formaliser, et valoriser les compétences et qualités indispensables pour :

- Mobiliser ces capacités et valeurs pour explorer de nouveaux possibles professionnels ;
- Définir un nouveau projet professionnel ;
- Valider la faisabilité de votre projet professionnel - si déjà défini ;
- Vous mettre en action et donner un nouvel élan à votre parcours professionnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier et valoriser vos compétences et qualités professionnelles et personnelles ;
- Repérer vos compétences acquises, transférables et celles non mobilisées encore dans votre parcours professionnel ;
- Mieux vous connaître personnellement et professionnellement pour faire face aux défis professionnels qui se présentent et affirmer vos motivations et vos centres d'intérêt ;
- Mettre en exergue les points forts de votre personnalité en contexte professionnel : qualités, atouts, valeurs ;
- Identifier vos éléments de satisfaction et d'insatisfaction quant à votre profession actuelle ;
- Connaître l'environnement socio-économique de votre territoire/du territoire visé ;
- Valider la faisabilité et le réalisme de votre projet ;
- Co-construire votre plan d'action.



Avec le Bilan de Compétences Orhfe" vous aurez l'opportunité de bénéficier d'un temps d'introspection et la possibilité de développer vos Soft Skills - compétences sociales et humaines - mobilisables tant dans votre vie professionnelle que personnelle.

CONTENUS

- Analyse de votre parcours : compétences, qualités, expériences, atouts, limites, intérêts, motivation etc...
- Tests professionnels et de personnalité
- Projet professionnel : découvertes de secteurs et métiers sur le territoire, réseaux et ressources, portefeuille de compétences, dispositifs de formation existant, élaboration de 3 pistes professionnelles/formation, etc ...



Durant le "Bilan de Compétences Orhfe » nous aborderons les essentiels prévus par la loi : " Le bilan de compétences est un dispositif relevant de la formation professionnelle continue qui consiste à analyser ses compétences professionnelles et personnelles, aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel, le cas échéant, un projet de formation (Code du Travail - article L 6313-10)

Les + Orhfe :

- Nos connaissances et expertises en lien avec les Soft Skills et le développement comportemental en situation professionnelle
- La méthode DISC afin de mieux comprendre et envisager par la suite vos réactions et vos attitudes comportementales en relation avec votre environnement et votre entourage, personnel et/ou professionnel
- La mise à disposition du réseau Orhfe.



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Avant le lancement de votre bilan : entretien téléphonique (1H), gratuit et sans engagement, permettant conjointement de valider la pertinence Bilan de Compétences selon vos attentes et à vos besoins.

Le "Bilan de Compétences Orhfe " respecte les 3 phases fixées par le Code du travail et la réforme de la formation professionnelle :

Phase préliminaire : c'est la 1^{ère} étape de votre bilan de compétences. Elle permet de :

- Développer notre connaissance mutuelle,
- Rappeler la démarche
- Coconstruire l'alliance de travail au travers de votre projet personnalisé tout en précisant vos attentes, objectifs et modalités d'organisation, validant votre motivation

Phase d'investigation : C'est la phase approfondie qui nécessitera en complément de nos RDV un travail en toute autonomie de votre part. Nous explorerons ensemble :

- Votre parcours professionnel et extraprofessionnel, personnalité et comportement en situation professionnelle
- Vos envies/idées/projets professionnels
- Les pistes possibles de projet professionnels, et l'adéquation à vos objectifs

Phase de conclusions : C'est l'étape qui clôture votre bilan de compétences. Vous sera remis le document de synthèse, où nous réaliserons ensemble un retour sur les résultats obtenus et coconstruirons votre plan d'action, raisonnable et cohérent.

Au terme de votre bilan, dans un délai d'environ 6 mois, une **phase de suivi** aura lieu lors d'un entretien téléphonique ou en présentiel permettant de vérifier la mise en œuvre du plan d'action, l'atteinte des objectifs et l'avancée de votre projet professionnel/de formation.



Accompagnement asynchrone Orhfe :

- *Echanger par mail/téléphone pour entretenir votre motivation*
- *Vous apporter des outils, des contenus et des supports complémentaires.*
- *Assurer votre accompagnement pour l'utilisation des outils*

ENCADREMENT, METHODES ET OUTILS



Mélanie PAILLAT est praticienne en Bilan de compétences et coach. Formée à la méthode DISC et à l'animation du CO DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.

Notre accompagnement est issu des pratiques et de l'expertise du coaching de transition professionnelle et du Bilan de Compétences.

Le Bilan de Compétences se réalise sous forme d'entretiens en présentiel ou à distance, de 1H30 à 2H.

Parmi les outils et théories utilisés :

- La procédure du Bilan de Compétences, telle que définie code du travail ;
- Livret de suivi individuel à compléter « au fil de l'eau » des séances
- Un outil numérique collaboratif
- Tests professionnels et de personnalité ;
- Logiciels de visio-conférence ;
- Des ressources pédagogiques et professionnelles ; la méthode DISC®

PUBLIC

Tout salarié, indépendant ou DE, de tout âge, désireux de faire le point sur son parcours, à un moment clé de sa vie professionnelle.

PREREQUIS

Aucun

MODALITÉS ET OUTILS D'ÉVALUATION

- Pendant votre bilan de compétences : Evaluation tout au long du BIC en début de chaque séance qui permet de mesurer votre satisfaction → Feed Back oral en séance.
- Lors de la phase de conclusion : pour évaluer votre satisfaction au terme de la synthèse partagée → Evaluation figurant au document synthèse.
- A chaud : 0 à 2 semaines après la remise de votre synthèse → Questionnaire à chaud.
- A froid : Pour mesurer les effets induits de l'accompagnement et les résultats réels lors de la phase de suivi → Entretien de suivi à 6 mois

Outils complémentaires : témoignages anonymes des stagiaires, avis Google, ...

Durée

Le 1^{er} entretien téléphonique préalable d'une durée de 30 min à 1 H est gratuit et sans engagement. Votre bilan de compétences pourra débuter sous 1 mois (selon vos conditions de prise en charge)

Au lancement de votre bilan de Compétences : prestation d'une durée maximum de 24 H, de 3 à 5 mois, réparties approximativement comme suit :

- 15 H d'entretiens d'une durée de 1 h 30 à 2 heures
- 9 heures de travail individuel dont les modalités et les contenus seront validés et vérifiés par la praticienne1 entretien de suivi (6 mois après la fin du Bilan de Compétences) ;

TARIFS

3 Formules possibles :

CONFORT		1500€
Le + Efficacité	Formule 100% Visio, pour permettre de confirmer et engager son projet professionnel	
PREMIUM		1800€
Le + Mixité & adaptabilité	Formule mixte, pour clarifier les différentes pistes et préparer son projet professionnel	
SERENITE		2200€
Le + Coaching de Transition	Formule présentiel, pour permettre de prendre le recul et faire le point sur son parcours, ses attentes et identifier son futur projet professionnel	

Financement possible sur le CPF ou en individuel

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCES

Après le 1er contact téléphonique ou mail la proposition commerciale adaptée à vos besoins et attentes (devis ou procédure CPF).

Le démarrage se fait :

- 15 jours après l'inscription et la validation sur l'appli CPF
- Ou à réception du devis signé.



Les dates prévisionnelles de rendez-vous seront programmées au 1er entretien.

ACCES HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous tenons à votre disposition pour échanger et au besoin vous informer sur les accès possibles liés à votre situation et vous orienter au besoin vers l'un de nos partenaires et, dans la mesure du possible, vous proposer un aménagement et des supports adaptés en fonction de votre handicap.

Partenariat Co&Axial → référent Handicap - Cf. Fiche Inclusion & Handicap Orhfe

POINTS FORTS

- Une approche du bilan de compétences « sur mesure », adaptée à vos besoins et vos objectifs ;
- Notre boîte à outils riche, créative et adaptable selon vos besoins;
- Notre expertise de l'accompagnement des personnes en formation et coaching ;
- La pédagogie vitaminée d'Orhfe et nos engagements de confidentialité absolue, sécurité et bienveillance pour un accompagnement réussi !

RESULTATS ATTENDUS

- **Une meilleure connaissance de soi** : vos valeurs, besoins, compétences et savoir-être mais aussi vos points forts et vos points d'effort, vos motivations personnelles et professionnelles;
- **Vos attentes professionnelles clarifiées** au regard de la définition de vos besoins dans votre vie personnelle et professionnelle ;
- **La « prise en mains » de votre avenir professionnel** : l'identification de(s) futur(s) possible(s) professionnel(s), la découverte du marché de l'emploi, des dispositifs existants et des outils à mobiliser : enquêtes métier, voies de formations, CV et courriers de motivation, etc... avec un temps dédié pour vous poser et réfléchir à votre parcours et son devenir.
- **Le document de synthèse de votre Bilan de Compétences** - document que vous validerez où figurera votre « plan d'action » que nous coconstruirons ainsi que des fiches outils et/ou livret pour vos travaux en autonomie.



INFORMATIONS DIVERSES

- CONTACTS : mpaillat@orhfe.fr / 06.30.06.47.40 – Dirigeante Orhfe, Coach et praticienne en Bilan de Compétences et d'orientation, consultante et Formatrice dont DISC.
- FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF : Lien vers la fiche moncompteformation.gouv.fr (à venir septembre 2023)



SUIVI PERFORMANCE BILAN DE COMPETENCES Orhfe

- Niveau de satisfaction : 10/10 pour 100% des bénéficiaires
- Nb bénéficiaires accueillis : 2 depuis 2023

